



PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE EN SECURITE DES TONDEUSES AUTOPORTEES AUTORISATION DE CONDUITE

Réf. : SEC-PREV601

Mise à jour : 22/01/2024

PF.V12 : 22/01/2024

- **PUBLIC**

Utilisateurs des tondeuses autoportées.

Pour les candidats ayant moins de 18 ans se conformer aux dispositions réglementaires spécifiques

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail).

- **PREREQUIS**

Aucun prérequis

- **OBJECTIF PROFESSIONNEL**

Disposer des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité des tondeuses autoportées.

- **OBJECTIFS OPERATIONNELS**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appliquer la législation en cours,
- Assurer la maintenance 1^{er} niveau,
- Appliquer les règles générales de sécurité,
- Mettre en place les savoir-faire pratiques,
- Exprimer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de sa fonction.

- **CONTENU DE FORMATION**

CONNAISSANCES GENERALES

La réglementation en vigueur : conducteur, constructeur, employeur

Prévention des risques professionnels : les acteurs internes et externes à l'entreprise

TECHNOLOGIE DES ENGIN DE CHANTIER

Les principales catégories de tondeuses autoportées – le manuel d'utilisation du constructeur

Les principaux éléments : poste de commande, dispositifs de sécurité, les différents organes

La maintenance de premier niveau, diagnostiquer une panne

Les principales vérifications (prise et fin de poste), les vérifications périodiques

LES REGLES DE CIRCULATION APPLICABLES AUX TONDEUSES AUTOPORTEES

Point sur le code de la route s'appliquant aux tondeuses autoportées

Les consignes et règles de circulation

VOS CONTACTS ASFO Adour

www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadeloupe
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE EN SECURITE DES TONDEUSES AUTOPORTEES AUTORISATION DE CONDUITE

Réf. : SEC-PREV601

Mise à jour : 22/01/2024

PF.V12 : 22/01/2024

EXPLOITATION DES TONDEUSES AUTOPORTEES EN SECURITE

La prise de poste, les vérifications et la mise en service

Les principaux risques liés au fonctionnement de la tondeuse autoportée - Origine(s) et moyens de prévention associés

Les principaux risques liés à la conduite de la tondeuse autoportée - Origine(s) et moyens de prévention associés

Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège : poids du conducteur, profondeur, inclinaison...

Utilisation de la tondeuse autoportée en situation de travail : mise en place de la partie tonte, mise en place du système tonte, respect du plan de tonte, respect de la régularité des andains, vidage de la benne, ...

Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées

Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin (panne, incendie...)

Utilisation des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser

FIN DE POSTE – OPERATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN - MAINTENANCE

Le stationnement de la tondeuse autoportée et le positionnement des équipements en sécurité - Les différents types de contrôle à effectuer par le conducteur

La gestion des anomalies et dysfonctionnements – Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements

● METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Échange préformation de validation du positionnement, Confirmation du positionnement en début de formation par le formateur.

- Formation en Présentiel
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'échanges, d'apports individuels de chacun et retours d'expériences des participants
- Exercices pratiques en situation de travail,
- Matériel pédagogique : Les engins et terrain d'exercices
- Document remis aux stagiaires : Memo engins de chantier Ediser

● MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation : Méthode interrogative, démonstrations, épreuves formatives – QCM
- Formation certifiante : non
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : non

● FORMATEUR

Formateur spécialiste du domaine

● SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

VOS CONTACTS ASFO Adour

www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadeloupe
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE EN SECURITE DES TONDEUSES AUTOPORTEES AUTORISATION DE CONDUITE

Réf. : SEC-PREV601

Mise à jour : 22/01/2024

PF.V12 : 22/01/2024

- Information importante :

Comme défini dans l'article 21 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié pris en application de l'article R.554-31 du Code de l'environnement, tout conducteur d'engin de chantier qui exécute des travaux à proximité de réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques doit disposer des connaissances théoriques et pratiques appropriées et être titulaire d'une AIPR délivrée par son employeur.

La formation et le QCM-IPR proposés par l'ASFO Adour, centre d'examen reconnu par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) sont une évaluation optionnelle relative aux interventions à proximité des réseaux.

- **DUREE ET LIEU**

Durée fixée après analyse de votre besoin. Formation dispensée uniquement en Intra.

- **DATES, MODALITES ET DELAIS D'ACCES**

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis (échange téléphonique) et fixer les dates.

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

- **TARIFS HT et TTC (TVA au taux en vigueur)**

Formation dispensée uniquement en intra. Nous consulter pour le tarif.

- **MODALITES D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

- **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- **Chiffres clés Qualité**

. Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

- **Formation certifiante**

. Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

. Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr

/ Recherche libre par certification

- **Possibilités de financement**

Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

- **Règlement intérieur** téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

- **Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

- **Déclaration d'Activité ASFO Adour** enregistrée sous le numéro 72 40 00003 40.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

VOS CONTACTS ASFO Adour

www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadeloupe
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org